Objectif 16 Développement artistique

Les nouveaux enjeux et actions phares dans le cadre de l'acte 2 du projet de territoire 2021-2027

Enjeux 2021-2027 :
- L'adoption d'un projet de réseau de lecture publique partagé
- L'adaptation de l'action de l'EMI aux nouveaux besoins et pratiques des habitants
- Le patrimoine : bien partagé et ressource pour l'avenir

Actions phares 2021-2027 :
- Création d'une politique documentaire partagée afin d'assurer la pertinence des collections des bibliothèques
- Développement de la visibilité /notoriété du réseau de lecture publique
- Renforcement des moyens humains dans les bibliothèques (mutualisation de postes, mobilisation du bénévolat)
- Développement de la formation des enseignants musiciens
- Création d'œuvres nouvelles, de nouvelles pratiques pédagogiques et artistiques (musiques actuelles amplifiées, danse) et de concerts qui n'existent pas sur le territoire
- Développement des outils numériques dans l'apprentissage et la création
- Protection et conservation du patrimoine historique de la Vallée de l'Hérault : projets scientifiques et culturels de l'Abbaye d'Aniane, d'Argileum et de l'abbaye de Gellone
- Connaissance et étude du patrimoine (fouilles archéologiques)
- Transmission et partage de la connaissance patrimoniale (expositions, évènementiels, extension de l'offre éducative, amélioration de la signalétique, diffusion d'informations scientifiques d'aide à la visite, valorisation numérique)



Expérimenter, innover, créer un développement artistique et culturel ancré dans le XXIème siècle

Zoom culture
- Richesse patrimoniale
- Label « ville métiers d'art » depuis 2013 pour l'ensemble du territoire
- Filière céramique particulièrement représentée
- Réseau intercommunal de lecture publique : 3 médiathèques, 19 bibliothèques et 4 points lecture
- Ecole de musique intercommunale : antennes en 3 points du territoire
- Des projets culturels de territoire : Cabanes en cavale, résidence Michel Arbatz

Les enjeux

- Un engagement actif dans le XXI^{ème} siècle apportant des réponses aux enjeux de notre époque
- L'expérimentation, l'innovation et un développement artistique dialoguant avec les spécificités de notre temps : enjeux du développement durable, explosion des nouvelles technologies et leurs applications, aspirations à une gouvernance de territoire

Nos engagements

Créer, diffuser et pratiquer pour un développement artistique harmonieux

- Aider la création artistique dans le cadre des projets-actions des différents services intercommunaux
- Diffuser sur l'ensemble du territoire et à destination de publics les plus divers dans une complémentarité entre l'action intercommunale et les actions locales et en favorisant la médiation
- Favoriser les pratiques artistiques musicales et de découverte de la céramique

Conserver, connaitre et partager le patrimoine dans une mission de transmission

- Conserver et étudier le patrimoine : reconduction du plan patrimoine et lancement de l'archéothèque
- Sensibiliser au patrimoine et au respect patrimonial du cadre de vie notamment à travers l'innovation technologique et les rencontres avec la création contemporaine
- Travailler en transversalité pour la valorisation des patrimoines, en lien avec le tourisme et les activités de pleine nature notamment.
- Pérenniser le service éducatif

Soutenir l'innovation et la valorisation des métiers d'art

- Valoriser les métiers d'art
- Participer au développement de la filière céramique
- Soutenir l'innovation via l'atelier de recherche, colloques
- Etudier la création d'atelier relais
- Transmettre les savoir-faire par la participation au programme « Voyager pour apprendre les métiers d'art »

Moderniser et structurer le Réseau de lecture publique

- Favoriser la modernisation des services rendus :

- Développer le multimédia,
- Orienter des bibliothèques vers des espaces d'action culturelle et de sociabilité (bibliothèque 3ème lieu)
- Augmenter l'amplitude horaire pour une meilleure fréquentation.

- Structurer le réseau

- Articuler les bibliothèques avec les politiques culturelles du territoire,
- Définir une politique documentaire partagée

- Favoriser la gouvernance du réseau

- Renforcer le partenariat communes/ intercommunalité,
- Élaborer un schéma prospectif d'aménagement et de gestion du réseau

Renforcer le rayonnement de l'école de musique et son accessibilité pour chaque individu suite à l'élaboration du nouveau projet d'établissement 2017-2025,

- Obtenir le classement en conservatoire à rayonnement intercommunal par le ministère de la culture
- Permettre à chacun l'accès à un parcours allant de la sensibilisation musicale à l'autonomie d'une pratique musicale, dans une pluralité de formes et de styles
- Favoriser le développement de nouvelles disciplines artistiques
- Favoriser le développement et la dynamique des pratiques amateurs
- Consolider et élargir la programmation musicale dans la diversité des partenariats et pour la pluralité des publics
- Favoriser les relations avec les autres écoles de musique de service public, du cœur d'Hérault

VALLÉE DE L'HÉRAULT
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VALLÉE DE L'HÉRAULT
BP 15 - 2 PARC D'ACTIVITÉS DE CAMALCÉ
34150 GIGNAC

HORAIRES D'OUVERTURE : DU LUNDI AU JEUDI DE 8H30 À 12H ET DE 14H À 17H30 ET LE VENDREDI DE 8H30 À 12H30 ET DE 14H À 17H

04 67 57 04 50